COMMUNE DE FULLY

Décisions du Conseil communal

Décision du Conseil communal

Extrait des décisions du Conseil communal du 23 juin 2026

Au cours de sa séance du 23 juin 2026, le Conseil a notamment :

ENERGIE

Adjudication – fourniture de l'instrumentation et automation : Stap St-Ours + réservoir de la Pseulaz

- décidé d'adjuger à l'entreprise Rittmeyer AG (Brugg) les mandats suivants :
  - Fourniture station de pompage de Pseulaz-Branson.
  - Automation

Adjudication – génie civil Chemin de la Letta : remplacement conduite eau potable

- décidé d'adjuger le mandat à l'entreprise Chabconstruction.

Adjudication – génie civil zone Marais Roulet : renforcement électrique

- décidé d'adjuger le mandat à l'entreprise Fleutry Transports SA.

URBANISME (CONSTRUCTIONS – PAZ – Mobilité douce)

- délivré les autorisations de construire suivantes :

Requérant : 2026-46 / eC 2025-15051 Berdot Christophe
Objet : Installation d'une palissade pleine et phonique de 2,20 m hauteur
Situation : Les Carres (Mazembroz) – Folio n° 45, parcelle n° 7696 – Zone faible densité

Requérant : 2026-19 / eC 2025-17576 Grauffel Célia et Genolet Mahikel
Objet : Construction d'une piscine chauffée avec une pompe à chaleur extérieure air/eau et pose d'un cabanon technique
Situation : La Louye – Folio n° 22, parcelle n° 6521+6522 – Zone faible densité

Requérant : 2023-63 Momect SA
Objet : Construction d'une habitation individuelle. Cette publication annule et remplace celle parue au eBO le 10.11.2023
Situation : Le Longet – Folio n° 10, parcelle n° 2127 - Zone faible densité

Requérant : 2023-64 Momect SA
Objet : Construction de deux habitations individuelles. Cette publication annule et remplace celle parue au eBO le 10.11.2023
Situation : Le Londzet – Folio n° 20, parcelle n°6168 – Zone faible densité

Requérant : 2026-69 / eC 2025-10990 De Vico Cerdeira Anna Maria
Objet : Construction d'une annexe pour atelier artistique
Situation : Verdan – Folio n° 31, parcelle n° 8282 – Zone coteau

Requérant : 2026-6 / eC 2024-14208 Fellay Sébastien
Objet : Transformation d'une maison individuelle avec changement d'affectation de galetas en chambres, isolation périphérique, modification du système de chauffage par installation d'une pompe à chaleur air-eau intérieure et installation solaire
Situation : La Maraiche – Folio n° 27, parcelle n° 7040 – Zone faible densité

- délivré le permis d'habiter suivant :

Requérant :	2024-123 / eC 2024-11789 Staub architectes Sàrl
Objet :	Remplacement d'une PAC eau-eau par une PAC air-eau extérieure et pose d'un poêle intérieur raccordé sur un conduit existant
Situation :	Verdan – Folio n° 31, parcelle n° 8178 – Zone moyenne densité

TRAVAUX PUBLICS & ENVIRONNEMENT

Adjudication – génie civil Chemin du Triage

- décidé d'adjuger les travaux à l'entreprise Epiney SA, y compris le resurfassage des places de parc.

Passerelle des Seilles

- s'est engagé dans la réalisation des études et des travaux de la rénovation de la passerelle. Le bureau Huber & Torrent a été mandaté pour les études.

Adjudication – moteurs et grillages – Station de pompage du Grand Blettay

- décidé d'acquérir :
  - 2 moteurs d'actionnement des écluses, auprès de l'entreprise Chappot
  - une grille dans le canal de Faiss, pour éviter les intrusions d'éléments majeurs provoquant des problèmes de turbinage, auprès de l'entreprise Bruchez Construction métallique SA

SECURITE – ECONOMIE - TOURISME

Parking de Belle Usine et parking de Branson - Modification du régime de stationnement

- validé la modification du régime de stationnement pour les parkings de :
  - Belle Usine : Limitation du temps à 48 heures pour les camping-cars et interdiction du stationnement de remorques sur toute la place et caravane et camping-cars sur les places non marquées
  - Branson : stationnement interdit pour les remorques, camping-cars et caravanes et limitation du temps à 48 heures sur toute la place

Demande rétroactive de l'Office du tourisme – Installation d'un sauna éphémère

- décidé d'autoriser la mise en place d'un sauna au bord du canal de Fully.

BÂTIMENTS – BOURGEOISIE – CULTURE & SPORT

Chalet des Bergers Sorniot : choix d'un architecte

- décidé de mandater le bureau architecte CPJ Architecture SA, qui devra présenter un avant-projet chiffré.

Association pour la sauvegarde du patois de Fully

- décidé d'allouer une subvention.

Marché de Noël des Nan'art

- décidé d'allouer une subvention + gratuité de la salle + aide logistique du Service technique pour les tables.

Alpage Groupe électrogène – Offre

- décidé d'acquérir une génératrice auprès de l'entreprise Diesel-services.